

PRÉPARATION DES IMPÔTS 2020

Afin de mieux se préparer à remplir sa déclaration de revenu, voici une liste des différents relevés et documents qu'il faut avoir en main.

SI AU COURS DE L'ANNÉE

VOUS DEVEZ FOURNIR

-
- Vous avez travaillé : **T4 / RELEVÉ 1** de chacun de vos employeurs
-
- Vous avez reçu de l'assurance emploi : **T4E**
-
- Ministère de la Solidarité
- Vous avez reçu de l'assistance emploi (aide sociale), SAAQ ou CSST **T 5007 / RELEVÉ 5**
-
- Vous étiez à la retraite ou à votre pension :
T4A (P) RELEVÉ 2 (Retraite Québec)
T4A (OAS) (Pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti)
T4A / RELEVÉ 2 (autres pensions de retraites)
T4RSP / RELEVÉ 2 (revenu d'un REER)
T4RIF / RELEVÉ 2 (revenu d'un FERR)
-
- Vous étiez aux études post secondaire : **T4A / RELEVÉ 1** (si vous avez reçu une bourse)
- Cégep / université : **T 2202A RELEVÉ 8** (pour les frais de scolarité)
-
- Vous avez reçu des versements anticipés pour la Prime au travail ou les frais de gardes d'enfants : **RELEVÉ 19**
-
- Vous avez reçu de l'Assurance parentale (RQAP) **RELEVÉ 6**
-
- Vous avez payé une pension alimentaire (**Imposable**) **Reçu**

(Si vous recevez une pension alimentaire, imposable ou non, vous devez le déclarer)
Relevé du Québec ou reçu
-
- Vous avez des placements, des revenus d'intérêts ou des dividendes : **T3 / RELEVÉ 16** ou un **T5 / RELEVÉ 3**
-
- Vous être locataire d'un logement admissible : **RELEVÉ 31**
DU PROPRIÉTAIRE
-
- Si vous être propriétaire (maison) **COMPTE DE TAXE MUNICIPAL****
-

PRÉPARATION DES IMPÔTS 2020

- Vous avez payé des frais de garderie : **RELEVÉ 24** Le (s) reçu (s) de la personne qui a gardé l'enfant.

(Indiquer le **NAS** de cette personne et l'adresse)
Les reçus de garderies subventionnées

- Activité physique ou artistique pour enfants : les reçus
-

- Vous avez cotisé à un fonds des travailleurs REER : **RELEVÉ 10** de votre institution financière
Avis de cotisation Fédéral de 2018
-

- Vous remboursez un prêt étudiant : **Une preuve de paiement** des intérêts
-

- Vous aviez 70 ans ou plus et que vous avez payé pour des services de maintien à domicile : **Factures et contrats de services**
comme la tonte du gazon, le déneigement, l'entretien ménager etc.
-

- Vous avez payé des frais médicaux **Vos reçus**
-

- Vous avez fait des dons à des organismes de bienfaisance. **Vos reçus**
-



Solution Budget Plus
Clinique (Service) d'impôts
81, rue Wellington Nord
Sherbrooke, QC, J1H 5A9
819 562-8656

